

**PRO
ACTION**
Programme de Responsabilité Organisationnelle



Guide d'approvisionnement responsable

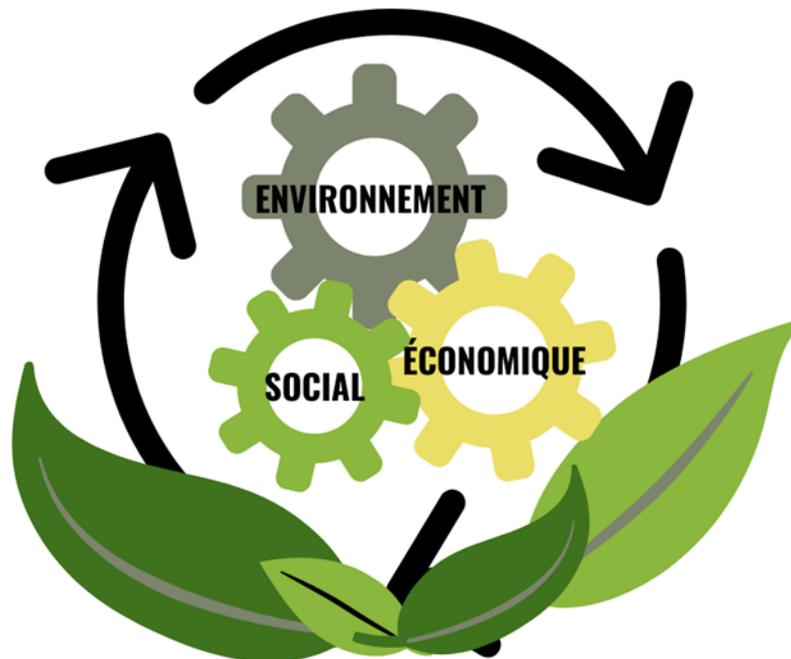




Table des matières

CONTEXTE.....	2
OBJECTIFS	2
DÉFINITION	2
LES 5 PRINCIPES DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	3
LES APPROCHES.....	4
CRITÈRES D'ACHAT RESPONSABLE	4
LES BONNES PRATIQUES.....	4
FICHES	5
RESSOURCES EXTERNES ET SOURCES	10





CONTEXTE

Ce guide a été élaboré pour les organisations et les entreprises du territoire de la SADC de Nicolet-Bécancour. Il vise à permettre aux responsables des achats et des approvisionnements de repenser leur stratégie d'approvisionnement actuelle pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

**Nous nous sommes inspirés des outils et de l'expertise de L'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) pour concevoir ce document.*

OBJECTIFS

- 1- Informer et sensibiliser les entreprises et les organisations par rapport aux enjeux de l'approvisionnement responsable.
- 2- Donner des outils pratiques qui intègrent le développement durable dans les achats.
- 3- Répondre aux exigences des consommateurs.
- 4- Atténuer les risques pour la réputation des entreprises et organisations.
- 5- Promouvoir les fournisseurs responsables et locaux.

DÉFINITION

L'approvisionnement (ou l'achat) responsable concerne l'intégration du développement durable dans les processus d'acquisition des organisations. Il a pour objectif principal de réduire l'impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et de renforcer la durabilité économique des organisations (ECPAR, 2017). L'approvisionnement responsable peut se vivre dans le choix de fournisseurs, de produits ou de services qui répondent à des critères écoresponsables.

Un produit « responsable » est un produit qui, minimalement, a des impacts réduits sur l'environnement et est le fruit du travail d'une main-d'œuvre dont les droits ont été respectés. Idéalement, il représente également l'option la moins coûteuse, tous les coûts liés à son utilisation étant considérés (installation, utilisation d'énergie, entretien, disposition, gestion des emballages, etc.).

LES 5 PRINCIPES DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Pour apporter de la valeur aux pratiques d'affaires!

1- Exemplarité

Faire preuve d'exemplarité en matière de responsabilité d'entreprise par la mise en œuvre de pratiques responsables dans sa propre organisation.

2- Gouvernance

S'engager en matière d'approvisionnement responsable et motiver ses employés et fournisseurs à faire de même.

3- Équité et efficience

Utiliser l'achat responsable pour créer et distribuer équitablement de la valeur sur les chaînes d'approvisionnement.

4- Intégrité environnementale

Mettre en place des pratiques d'approvisionnement permettant de réduire l'impact sur l'environnement.

5- Développement socioéconomique

Mettre en place des pratiques assurant que les biens et services achetés sont produits dans le respect des droits de la personne et du travail et en maximisant les retombées pour les travailleurs et les communautés.

Source : L'ECPAR





LES APPROCHES

On distingue deux approches d'une démarche d'achat responsable :

- Approche produits: sélection des produits offrant la meilleure performance environnementale ou sociale, tout au long de leur cycle de vie, ou aux étapes du cycle de vie présentant les enjeux les plus importants.
- Approche fournisseurs: mobilisation et, le cas échéant, la sélection des fournisseurs en vue d'une maîtrise graduelle des enjeux du développement durable propres à leur secteur.

CRITÈRES D'ACHAT RESPONSABLE

Un produit responsable présente une meilleure performance que les autres produits de sa catégorie pour une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Consommation d'énergie
- Composantes toxiques
- Optimisation de l'emballage
- Contenu recyclé ou composantes recyclables
- Meilleurs revenus pour les petits producteurs
- Respect des droits des travailleurs et des communautés
- Bien-être animal
- Coûts totaux de propriété
- Contribution au développement socioéconomique

LES BONNES PRATIQUES

1- S'interroger et définir son besoin

Est-ce que l'achat est vraiment nécessaire ou utile ?

Avant d'acheter, il convient de repenser le besoin et de prendre en considération les 3RV : Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation. L'approche des 3RV consiste en une hiérarchisation des actions à privilégier pour assurer une saine gestion des matières résiduelles. À l'étape approvisionnements, il est possible de réduire à la source et de favoriser la réutilisation des produits qui peuvent encore servir avant de les recycler et/ou de les valoriser.

Si l'achat est nécessaire, il faut évaluer les quantités nécessaires en fonction du besoin pour éviter les surplus.

2- Évaluer le produit, le fabricant et le fournisseur

- Connaissance du fournisseur.
- Longévité du produit.
- Le produit est fait à partir de ressources naturelles et biologiques.

- Le produit contient des matières recyclées.
- Le produit est recyclable ou biodégradable.
- Le produit ne nécessite pas l'utilisation de piles. L'emballage du produit est minimal et/ou se recycle.
- Le produit ne contient pas de substances potentiellement dangereuses pour l'environnement et la santé.
- Le fabricant et le fournisseur offrent des conditions de travail décentes à leurs employés.
- Avantager les produits et les fournisseurs certifiés par une norme reconnue, au niveau environnemental et/ou social.
- Privilégier l'achat local qui permet de réduire les coûts environnementaux liés au transport des produits.
- Favoriser les artisans, les coopératives et les entreprises qui fabriquent leurs biens au Québec ou au Canada, en respect de l'environnement et des collectivités.
- Favoriser le contenu recyclé ou les produits reconditionnés ou de seconde main.
- Limiter les emballages.
- Favoriser les produits certifiés (biologiques, équitables, EPEAT, etc.).
- Favoriser les fournisseurs issus de l'économie sociale.

**La plupart des fabricants soucieux de l'environnement et des communautés vont afficher leurs pratiques de façon transparente. N'hésitez pas à consulter leur site Internet !*

3- Communiquez vos efforts

En utilisant du matériel et des produits provenant d'entreprises respectueuses de l'environnement, vous envoyez un message fort à vos collègues, à vos clients et à votre communauté. Communiquez vos valeurs sur votre site Internet, dans votre politique d'approvisionnement responsable, sur vos réseaux sociaux et lors des communications avec vos clients.

- ✓ Communiquez à l'interne.
- ✓ Communiquez avec les fournisseurs (transmettez vos exigences).
- ✓ Communiquez avec vos clients.

FICHES

Les fiches suivantes identifient les critères environnementaux, sociaux et économiques à intégrer aux pratiques d'achat pour que l'entreprise ou l'organisation puisse faire des achats responsables.

Le contenu de ces fiches a été inspiré par RECYC-QUÉBEC et l'ECPAR.



Fiche 1 – Fournitures de bureau et impressions

Faits	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les fournitures de bureau ont une faible durée de vie.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place un catalogue interne afin d’optimiser les commandes en effectuant des achats regroupés périodiques. ❖ Avant de procéder à un achat, s’assurer qu’un article usagé et en bon état n’est pas déjà disponible au sein de l’entreprise. ❖ Recycler les stylos, les marqueurs et les surligneurs dans un point de dépôt. ❖ Utiliser des stylos rechargeables. ❖ Utiliser les fournitures jusqu’à la fin de leur vie utile. ❖ Utiliser du papier fait de fibres postconsommation (minimum 30%). ❖ Favoriser l’achat de produits en vrac et ceux dont l’emballage est minimal et recyclable. ❖ Privilégier l’achat de produits durables, réutilisables et recyclables. ❖ Privilégier l’archivage électronique. ❖ Mettre en place un programme de collecte approprié afin de maximiser la récupération et de favoriser le recyclage des produits et de leurs emballages. ❖ Sensibiliser les employés à adopter des comportements responsables afin d’effectuer une bonne gestion des produits en fin de vie.
Enjeux économiques, sociaux et environnementaux	<p>Bien que certains nouveaux produits écoresponsables coûtent plus cher, les prix sont généralement en baisse et sont comparables aux autres produits conventionnels. Le respect des bonnes pratiques proposées par cette fiche peut conduire à certaines économies résultant d’une diminution des quantités de fournitures nécessaires.</p>
Logos et certifications	<p>Ecologo, Cradle to Cradle, Green Seal, FSC Recyclé, FSC Sources mixtes, FSC 100%, PEFC Certifié/recyclé.</p> <div style="text-align: center;">  </div>
Fournisseurs/points de dépôt	<p>Répertoire de produits et de services écoresponsables (DGACQ) : https://bit.ly/3mnWdeb</p> <p>Papier/matériel de bureau Papeterie St-Laurent (Nicolet) Hamster Le Sagittaire (Bécancour) Fournitures de bureau Denis (Trois-Rivières)</p> <p>Papier/matériel de bureau et points de dépôt pour le recyclage des stylos, etc. : Papeterie St-Laurent (Nicolet) Hamster Le Sagittaire (Bécancour)</p> <p>Meubles usagés (dépôt et achat): Ludolettre (Saint-Léonard-d’Aston) Entraide Bécancour (Bécancour) Mini liquidation Hélie (Saint-Wenceslas)</p> <p>Récupération du papier décheté pour réutilisation : Cascades : https://recovery.cascades.com/fr/services-et-solutions/services-de-dechiquetage</p>

Fiche 2 – Produits d'éclairage et électroniques (ordinateurs, imprimantes)

Faits	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les ampoules DEL et fluocompactes utilisent environ 75% moins d'énergie qu'une ampoule incandescente traditionnelle. ❖ Passer de 2 à 4 ans d'usage pour un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire l'inventaire des équipements avant de procéder à l'achat. ❖ Avant de procéder à un achat, s'assurer qu'un article usagé et en bon état n'est pas déjà disponible au sein de l'entreprise/organisation. ❖ Privilégier les cartouches rechargeables. ❖ Privilégier les produits durables qui assurent une plus longue durée de vie et nécessitent un remplacement moins fréquent. ❖ Mettre en place un programme de collecte approprié afin de maximiser la récupération et de favoriser le recyclage des produits et de leurs emballages. ❖ Sensibiliser les employés à adopter des comportements responsables afin d'effectuer une bonne gestion des produits en fin de vie. ❖ Utiliser des ampoules DEL et fluocompactes. ❖ Demander au fournisseur le numéro de certification et la date d'échéance du produit. ❖ Lors de l'achat, s'assurer que les appareils soient certifiés Energy Star. ❖ Acquérir des équipements polyvalents (ex. imprimante multifonction).
Enjeux économiques, sociaux et environnementaux	<p>Réduction de la consommation d'énergie (\$). Réduction des GES. Amélioration du confort des employés.</p>
Logos et certifications	<p>Energy Star, EPEAT, Certification LEED</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div>
Fournisseurs/points de dépôt	<p>Pour disposer des appareils électroniques : https://www.rigidbny.com/points-de-depots/residus-domestiques-dangereux-rdd/</p> <p>Pour disposer des cartouches d'encre : Hamster Le Sagittaire (Bécancour) APDI (Nicolet) Logesco (Nicolet) Pharmacie Jean Coutu (Nicolet) Soudex Métal (Grand-Saint-Esprit)</p>



Fiche 3 – Produits d’entretien/nettoyage	
Faits	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les produits nettoyants sont parmi les plus grandes causes de pollution et de problèmes de santé liés à l'air. ❖ Les produits toxiques se retrouvent particulièrement dans la plupart des produits à base de pétrole parmi les adhésifs, les mastics, les diluants, les décapants, les vernis, les peintures, les teintures et les produits en aérosol.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S’approvisionner auprès d’entreprises d’économie sociale et d’entreprises de recyclage. ❖ Demander aux fournisseurs de services de nettoyage d’utiliser des produits écoresponsables. ❖ Utiliser des produits en vrac. ❖ Utiliser des produits écologiques et biodégradables. ❖ Faire ses produits soi-même pour le bureau. Le vinaigre blanc, le jus de citron, le bicarbonate de soude, le borax et les cristaux de soude sont souvent très efficaces. https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/comment-nettoyer-en-mode-ecolo/ ❖ Éviter l’utilisation de l’ammoniac et du nonylphénol (et ses dérivés éthoxylés) que l’on retrouve dans plusieurs produits nettoyants ménagers.
Enjeux environnementaux, sociaux et économiques	<p>Réduction de l’utilisation de produits toxiques. Réduction des emballages. Création d’emplois. Achat local. Lutte contre l’exclusion, intégration au marché du travail de personnes éloignées.</p>
Logos et certifications	<p>Cascades, Green Seal, ÉcoLogo, EPA, Écolabel</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>
Fournisseurs	<p>Produits de nettoyage en vrac : Santé en Vrac (Nicolet) Entreprises d’économie sociale : Coopérative La Maisonnée (Nicolet) – fournisseur de services Achat local : Groupe Yanco (Bécancour)</p>



Fiche 4 – Emballages

Faits	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le plastique 6 n'est pas récupéré au Québec, car sa légèreté rend le processus de recyclage inefficace et coûteux. Les autres plastiques sont récupérés. ❖ Pour l'instant, les emballages compostables ne peuvent pas être pris en charge sur le territoire de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour - Nicolet-Yamaska. ❖ Les plastiques 1 (Polyéthylène Terephthalate - PET) et 2 (Polyéthylène haute densité - HDPE) sont les plus facilement recyclables.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Privilégier les emballages qui respectent minimalement les critères d'achat responsable prioritaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> - L'emballage doit être fait d'un seul matériau (monocouche). - L'emballage doit comporter du contenu recyclé (minimum 50 %) ou, dans le cas d'un emballage en papier ou en carton, fait de fibres certifiées (ex : FSC, SFI, CSA). ❖ Éliminer les substances dangereuses ou toxiques. ❖ Utiliser des matières recyclées et recyclables. ❖ Utiliser des barquettes de carton thermoformé. ❖ Donner ainsi une seconde vie aux nouveaux emballages et imprimés. ❖ Utiliser la bonne quantité de matières pour protéger vos produits, en considérant les emballages primaires, secondaires et tertiaires. ❖ Repenser l'emballage : minimiser le suremballage sans compromettre la protection du produit. ❖ Éviter les produits contenant du PVC (polychlorure de vinyle). ❖ Réduire les emballages en achetant, lorsque possible, les produits en vrac. ❖ Demander aux fournisseurs de livrer sans emballage.
Enjeux économiques, sociaux et environnementaux	<p>Bien que certains nouveaux produits écoresponsables coûtent plus cher, les prix sont généralement en baisse et sont comparables aux autres produits conventionnels.</p> <p>Réduction de l'utilisation de produits toxiques.</p> <p>Réduction des emballages.</p>
Logos et certifications	<p>FSC, CSA, SFI</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>
Fournisseurs	<p>Cascades : https://www.cascades.com/fr</p> <p>Carrousel : https://www.carrousel.ca/</p> <p>Paniers P&P (St-Pierre-les-Becquets): http://www.panierspp.com/fr/accueil.asp</p>

Fiche 5 – traiteur et restaurateurs (à venir)



RESSOURCES EXTERNES ET SOURCES

Contactez la SADC de Nicolet-Bécancour si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'accompagnement en approvisionnement responsable et en développement durable. Nous sommes là pour vous!

Carolyne Aubin | 819 233-3315 #2225 | caraubin@sadcnicoletbecancour.ca

Conseillère en développement durable

Marie-Christine Tessier | 819 233-3315 #2331 | mctessier@sadcnicoletbecancour.ca

Conseillère en développement

SADC de Nicolet-Bécancour

www.sadcnicoletbecancour.ca

Sources et liens utiles:

- L'ECPAR : <https://www.ecpar.org/>
- RECYC-Québec : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>
- Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY) : <https://www.rigidbny.com/>
- CIRAIG : ciraig.org
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation : <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/ameliorer/developpement-durable/>
- CAA Québec : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/guides/guide-pour-une-maison-en-sante/les-produits-toxiques/>
- Éco Entreprises Québec : <https://www.eeq.ca/>
- Répertoire des écoétiquettes : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/index.asp>
- Produits et services culturels dans la MRC de Nicolet-Yamaska : <http://www.catalogueculturel.ca/>